

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 octobre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N ° I-3871

présenté par
M. Lahais et les membres du groupe Écologiste et social
à l'amendement n° 2531 de M. Philippe Brun

APRÈS L'ARTICLE 12

À la fin de l'alinéa 1, substituer au montant :

« 100 000 »

le montant :

« 75 000

EXPOSÉ SOMMAIRE

Se justifie par son texte.